

Konrad Adenauer, Mémoires

Légende: En visite officielle en France du 2 au 8 juillet 1962, le chancelier allemand Konrad Adenauer discute avec le général de Gaulle des chances de succès du projet de coopération politique européenne.

Source: ADENAUER, Konrad. Mémoires, 1956-1963. Volume III. Paris: Hachette, 1969. 399 p. p. 335-340.

Copyright: (c) Konrad-Adenauer-Stiftung e. V

URL: http://www.cvce.eu/obj/konrad_adenauer_memoires-fr-2ab48842-df3d-4acd-aa50-539997f5af46.html

Date de dernière mise à jour: 24/11/2015



[...]

Dès le début celui-ci souligna la grande importance de ma visite en France. Il me rappela que, lors de notre dernière rencontre, il avait espéré que l'accord, auquel nous étions arrivés sur les points essentiels d'un traité d'union politique européenne, serait également souscrit par les autres Etats membres de la C.E.E. Entre-temps, le 4 avril 1962, il avait rencontré à Turin Fanfani et Segni, qui m'avaient ensuite rendu visite à Cadenabbia.

A Turin il avait constaté que Fanfani, encore plus que Segni, approuvait ce sur quoi nous nous étions mis d'accord, de Gaulle et moi. Vraisemblablement à l'instigation de Cattani, Fanfani et en particulier, Segni avaient insisté sur une clause de révision qui dans la forme, sinon dans le principe, dépassait de loin ce à quoi la France était prête dans la pratique. On s'était séparé sur cette impression et on était convenu que Cattani, avec une proposition de texte définitive, se rendrait dans les autres capitales. Ce que Cattani avait fait; mais son projet différait en quelques points de ce qui avait été convenu à Turin. Ce projet modifié prévoyait en particulier que les Six se mettraient d'abord d'accord, mais qu'avant une décision définitive, cet accord devrait être communiqué à la Grande-Bretagne. De Gaulle avait déclaré à Cattani qu'il n'estimait pas cela heureux et qu'il ne voyait pas de raison pour que les Six mettent en forme un traité et le présentent ensuite à la Grande-Bretagne pour approbation. L'affaire en était restée là. C'était dommage, d'autant plus qu'à la dernière visite de Macmillan, de Gaulle avait constaté qu'une éventuelle adhésion britannique au Marché commun ou à une union politique ne semblait pas imminente, si bien que rien ne pourrait arriver entre-temps.

Je ne comprenais pas non plus les Italiens. Fanfani m'avait présenté à Cadenabbia le texte écrit de l'accord auquel on était arrivé à Turin. Là-dessus j'avais, comme je le dis à de Gaulle, déclaré à Fanfani qu'à Baden-Baden on avait bien été un peu plus loin, mais qu'un échec ne serait pas dû à moi. Et voilà que Cattani arrivait avec des choses complètement nouvelles. Le 30 mai, Il était venu me voir à Bonn. Je lui avais déclaré, au cours de notre rencontre, que je trouvais étrange qu'il existât de grandes différences entre sa proposition et ce dont on était convenu à Cadenabbia. Cattani avait répliqué qu'à Turin le temps avait manqué pour discuter de tous les points. J'avais demandé à Cattani quelle était la position du général de Gaulle sur ce nouveau projet. Il avait « très fatigué » et que j'en avais assez de ce va-et-vient. J'étais partisan de commencer; si l'un des Six ne voulait pas marcher, on lui garderait sa place libre. En tout cas, je n'étais pas partisan d'attendre que la Grande-Bretagne se décide. Aujourd'hui, j'étais d'autant moins disposé à attendre qu'Hallstein m'avait déclaré que, même si les négociations avec l'Angleterre marchaient bien, elles dureraient très avant dans l'année 1963. Je ne voyais pas pourquoi il fallait attendre jusque-là pour réaliser l'union politique. Ce serait rendre un mauvais service aux peuples européens et à tout le monde libre, car l'hésitation et le désaccord des Occidentaux ne faisaient que renforcer chez Khrouchtchev l'espoir d'un effondrement de l'Occident. Au contraire, j'étais d'avis que les six chefs de gouvernement se réunissent afin de déterminer sur quels points ils étaient d'accord et sur quels points ils ne l'étaient pas. Il fallait essayer de s'entendre sur ces derniers. Si l'on n'y réussissait pas, mon avis était que ceux qui étaient d'accord agissent.

Le général de Gaulle qualifia cette proposition de très importante et me demanda comment, selon moi, se déroulerait une telle réunion des Six. Il me demanda si je croyais que Fanfani marcherait malgré Cattani et si je croyais que Spaak et Luns se laisseraient amener à conclure un traité d'union politique européenne avant que la Grande-Bretagne ait prononcé son jugement, car c'était en fin de compte le point vraiment décisif. En réalité, les différences d'opinions sur la clause de révision et autres clauses semblables n'étaient pas importantes. En quoi dire qu'on verrait au bout de trois ans si une révision était nécessaire et ce qu'il fallait faire pour resserrer les liens, était-il différent de dire qu'il fallait faire quelque chose pour resserrer les liens? La vérité était qu'il y avait des gens qui désiraient que rien ne soit conclu sans la Grande-Bretagne, et avoir la Grande-Bretagne comme arbitre.

Le général de Gaulle demanda si je croyais qu'une réunion des Six se terminerait par un résultat positif, car, si c'était un échec, ce serait extrêmement fâcheux pour eux.

Je répliquais que l'on devait en prendre le risque et faire apparaître clairement la responsabilité de ceux qui n'étaient pas disposés à marcher. Pour moi, le résultat probable d'une conférence des Six serait, grosso modo, que la France et l'Allemagne approuveraient, l'Italie aussi, vraisemblablement, le Luxembourg également, et même la Belgique, et alors la Hollande ne pourrait pas rester en arrière. Je croyais qu'il fallait en prendre le risque. J'étais persuadé que cela en valait la peine. En tout cas, cela valait mieux que d'attendre sans fin, de compromettre aussi la grande idée, et de faire de la Grande-Bretagne l'arbitre de l'Europe. Dans toute la politique anglaise à l'égard de la C.E.E., j'étais persuadé qu'il ne s'agissait en fin de compte que d'une chose: l'Angleterre ne pouvait supporter que la France fût la puissance dominante. C'était le classique jeu anglais sur le continent : divide et impera.

Le général de Gaulle proposa qu'à la fin de ma visite en France, en réponse à une lettre de Fanfani, nous lui écrivions tous deux qu'il avait été entendu de tenir à Rome la prochaine réunion des chefs de gouvernement et que nous propositions donc de convoquer maintenant cette conférence pour trouver une solution. Fanfani y consentirait certainement parce qu'il devait avoir intérêt à ce qu'une telle conférence ait lieu à Rome sous sa présidence.

J'approuvai.

Le gén en juillet 1962, on aurait, à mon avis, créé quelque chose de grand. Il pensait, lui aussi, qu'il fallait le faire maintenant. Il savait qu'il y avait, tant en France qu'en Allemagne, des gens pour qui ce n'était pas suffisant et qui, dépassant la collaboration, tenaient l'intégration de l'Europe pour nécessaire. Mais il croyait aussi que, lorsqu'un tel traité sur la collaboration serait conclu, ceux qui ne l'estimaient pas suffisant constateraient cependant qu'il représentait déjà beaucoup et, de toute façon, ouvrait la voie à une évolution ultérieure.

Je partageais cet avis. J'ajoutai que l'opinion publique en France, en République fédérale et également dans d'autres pays était aussi influencée par l'Angleterre. Quinze jours avant, j'avais lu le texte de la conférence de presse du 15 mai 1962 qui avait fait tant de bruit. J'étais d'avis que ce que le général de Gaulle avait dit était clair et raisonnable et ne comportait rien dont on pût prendre ombrage. Je ne comprenais pas tout le tapage de la presse.

Au cours de cette conférence de presse, de Gaulle avait expliqué que la France vivait aujourd'hui sous la V^e République. Beaucoup de gens de la IV^e étaient très malheureux sous la IV^e. Sous la IV^e on avait joué continuellement à ce jeu politique au cours duquel chacun, bien que pour peu de temps, réussissait à être une fois président du Conseil. Certes, cela ne menait à rien mais le jeu en lui-même donnait bien des satisfactions à ceux qui le menaient. Les partis politiques, la presse même y avaient participé. C'en était fini maintenant, avec la V^e République. La stabilité du gouvernement était un fait et il fallait se dire que les partis avaient été bien endigués au parlement. D'ailleurs, avait ajouté de Gaulle, la masse des Français s'intéressait aujourd'hui très peu à eux. Naturellement, les gens de la IV^e en souffraient, que je connaissais aussi et qui tous, plus ou moins avaient été ministres à un moment quelconque et ne pouvaient se consoler du changement. Ils l'avaient supporté, plutôt à contrecœur, à cause de la question algérienne. Celle-ci semblant être réglée, ils voulaient, à tout prix, ressusciter la IV^e. Mais la masse des Français n'en voulait pas et de Gaulle moins que personne.

Le mécontentement était grand chez ces gens-là, poursuivit le général. Ils avaient trouvé dans l'affaire européenne un terrain d'entente pour faire de l'opposition. La gauche et la droite, incapables de s'accorder sur les questions économiques, financières ou sociales, pouvaient, en principe, se rejoindre en une coalition dont l'objet était la forme à donner à l'avenir de l'Europe.

De plus, l'Angleterre désirait certainement que les Six n'aillent pas plus avant dans l'unification politique de l'Europe et qu'un jour on y accepte l'Angleterre, ce qui ferait une toute autre Europe ou même plus d'Europe du tout. Les Américains y étaient aussi pour un petit quelque chose, en particulier à cause de la bombe atomique, dont il faudrait encore parler. Kennedy souffrait beaucoup de ce qu'il y eût un armement atomique soustrait à son autorité.

Toutes ces forces avaient saisi l'occasion de se grouper et de manifester une indignation générale. De Gaulle pensait qu'il ne s'agissait pas tant de principes, mais plutôt, à l'intérieur et à l'extérieur, d'une certaine tactique politique de la IV^e République et de ses amis contre la V^e et son autorité.

Je dis que les motifs m'apparaissaient clairement. En République fédérale, la situation était autre. Le plus pressant, chez nous, était d'éclairer la presse. Assurément, les idées qui avaient cours en France franchissaient les frontières, en particulier grâce aux socialistes. Puis il y avait les hyper-Européens. J'étais cependant persuadé que l'on trouverait beaucoup de gens de bonne volonté, une fois que l'on serait mis au travail. En outre, il fallait constater une certaine anglophilie dans quelques milieux.

De Gaulle répondit que les sentiments anglophiles étaient très répandus. Lui-même faisait grand cas de la Grande-Bretagne. Mais la question essentielle était de savoir si celle-ci, qui n'avait jamais été continentale et qui, peut-être, ne pouvait même pas l'être, s'adapterait au continent, ou le continent à la Grande-Bretagne. Cela n'avait rien à voir avec l'anglophilie. Du point de vue politique, tout avait, naturellement, un aspect différent, selon qu'il s'agissait d'une Europe des Six ou d'une Europe des Dix.

Je remarquai que, quinze jours avant, j'avais eu sur ce sujet une conversation avec Hallstein, lequel pensait que si, pour commencer et quelques années durant, on pouvait avoir l'Angleterre seule, c'est-à-dire sans le Danemark, la Norvège, l'Irlande et l'Islande - ici de Gaulle jeta : « Et sans le Commonwealth! » -, il serait peut-être possible de faire passer l'esprit européen en Angleterre. Mais Hallstein craignait que ce ne soit absolument impossible si les quatre autres suivaient tout de suite l'Angleterre.

De Gaulle trouva cette vue très raisonnable. Il constata que j'étais d'accord avec lui pour envoyer une lettre à Fanfani dans le sens convenu. Si les Six participaient à une conférence dans ces conditions, ceux qui ne voulaient pas marcher n'avaient qu'à laisser tomber. Il croyait cependant qu'ils marcheraient si l'Allemagne, la France et l'Italie y étaient résolues.

J'interrompis pour dire que de Gaulle était sûrement d'avis, comme moi, de réserver la place de ceux qui refuseraient de suivre.

Le général acquiesça, ajoutant qu'en tout cas, le Marché commun continuerait à fonctionner entre les Six.

Je répétais que, dans l'union politique, il fallait absolument réserver leur place à ceux qui ne voudraient pas se joindre à nous tout de suite. Par ailleurs, je proposai qu'à Rome la décision soit prise de telle manière qu'elle n'exige pas une ratification parlementaire solennelle, qu'elle ne soit qu'un accord entre gouvernements, afin que l'on puisse commencer. Au surplus, on devait approuver ce que de Gaulle avait proposé, à savoir simplement des rencontres régulières des chefs d'Etat ou de gouvernement, des ministres des Affaires étrangères, de l'Economie, de la Défense et de l'Education.

De Gaulle répondit qu'il croyait que cela pouvait se faire.

[...]